

2 Éditorial Découvertes Robert Cramer

Conservation du patrimoine
et processus démocratique
(I)
Bernard Zumthor

3 Musée d'art et d'histoire : un groupe d'experts esquisse un avenir où « tout est possible ! » Groupe MAH de Patrimoine suisse Genève



Onex, Maison Borgeaud

Archives Charles Borgeaud

3 Visite du village d'Onex Suzanne Kathari, Michel Brun

Lectures
Jean-Pierre Lewerer

4 « Sans frontières » Claire Delaloye Morgado

Le Grand Genève,
projet d'agglomération
transfrontalière
Catherine Courtiau

Merci de soutenir nos activités par un don ou en devenant membre souscripteur par une cotisation annuelle de soutien. Patrimoine suisse Genève est une organisation à but idéal, sans but lucratif et reconnue d'intérêt public. Fondée en 1907, elle s'engage dans le domaine de la culture architecturale, pour préserver le patrimoine bâti de différentes époques et encourager une architecture moderne de qualité dans le cadre de nouveaux projets.

**Compte postal 12-5790-2
Patrimoine suisse Genève**

Y aura-t-il un avenir à la rue de l'Avenir ?

Dans le quartier des Eaux-Vives, aux 4-6-8 rue de l'Avenir, subsiste encore, mais jusqu'à quand, un petit et très intéressant ensemble de trois bâtiments conjuguant ateliers, logements et cours.

Cet ensemble a été autorisé au printemps 1877 et la construction par l'entrepreneur Jean-Louis Montillet a dû suivre. Il présente un plan « en peigne » formé d'une suite de deux maisons assez cossues, à toiture à croupes percée de lucarnes, et une troisième, plus simple, couverte d'un toit à deux versants. Ces trois bâtiments sont précédés et séparés par trois cours de différentes largeurs au fond desquelles s'élèvent deux corps de liaison. Le premier étage des deux maisons principales possède la caractéristique d'être desservi par deux escaliers extérieurs (un de chaque côté) à rampe droite débouchant sur une galerie à garde-corps de bois découpé. L'affectation des trois immeubles était prévue mixte dès l'origine, aux rez-de-chaussée, à front de rue et sur cour, des locaux artisanaux et commerciaux, à l'étage et dans les combles, des logements.

Bien que d'architecture vernaculaire et relativement modeste, cet ensemble présente d'indéniables qualités d'économie de l'espace et de fonctionnalité. On peut en effet imaginer que plusieurs familles d'artisans vivaient et travaillaient sur place dès la fin du XIX^e siècle et jusqu'à un passé récent. Ce qui lui donne actuellement une valeur supplémentaire c'est son unicité, le fait d'être le dernier ensemble de ce type encore conservé, non seulement dans le quartier mais même



Dessin de Björn Arvidsson présentant l'hypothèse des trois maisons restaurées.

dans toute la ville ! Après la disparition de la maison Blardone, à la Jonction, qui pouvait s'en rapprocher, et surtout après la disparition des deux petites maisons voisines du bout de l'îlot Sillem-Avenir, l'ensemble dont nous parlons est absolument unique, dernier représentant de l'architecture faubourienne du quartier des Eaux-Vives. L'ancien conseiller d'État Mark Muller ne s'y était pas trompé lorsqu'il avait accepté, en janvier 2011, l'inscription à l'inventaire de ce petit mas, moyennant, il est vrai, l'acceptation de la démolition des maisonnettes de Sillem-Avenir. Malheureusement, attaquée par les propriétaires, cette décision avait été annulée par la justice en octobre de l'année suivante.

Avec de l'imagination et surtout, évidemment, de l'argent, ces trois maisons, remises en état, pourraient devenir un petit joyau avec ateliers d'artistes et d'artisans, un bistrot ou des boutiques, quelques logements... Un lieu vivant, témoin de ce qu'étaient les Eaux-Vives il y a 140 ans. Une pétition, soutenue par des habitants du quartier, vient d'être lancée par le Groupe contre l'enlaidissement de Genève... Une dernière tentative pour sauver ce témoin unique que Patrimoine suisse Genève a décidé de soutenir !

Isabelle Brunier

La pétition, jointe à ce numéro d'Alerte, est à retourner signée pour le 17 septembre.

Assemblée générale de Patrimoine suisse Genève et Clou rouge

En cette Année européenne du patrimoine culturel, Patrimoine suisse Genève a célébré un double événement le 2 juin dernier : son assemblée générale et la remise du premier « Clou rouge » à Genève, à la Fédération des entreprises romandes (FER).

Notre association a été accueillie avec grande générosité au siège de la FER. Elle a tenu son assemblée dans le très bel auditorium et profité de la vue exceptionnelle du restaurant au 8^e étage. Ce bâtiment, qui surplombe le parc St-Jean et le Rhône, a été construit en 1964-66 par l'atelier d'architectes Maurice-Dom-Duret et reste un témoignage remarquable de l'architecture moderne du second après-guerre. Il a été restauré et surélevé entre 2011 et 2016 par François Maurice lui-même et Giorgio Bello.

Dans son rapport annuel, notre président a présenté plusieurs dossiers suivis durant l'année écoulée ainsi que l'activité des différents groupes de travail : interventions, visites, publications (livre XIX^e, journal *Alerte*, brochure MAH) et image et visibilité.

Notre travail évolue sensiblement. Nous faisons en effet le constat qu'avec l'important

développement de différents quartiers, il est capital que notre association intervienne en amont des grands projets. Trop souvent nous nous retrouvons devant le fait accompli, sans pouvoir sauver une part importante de notre patrimoine. Il ne nous reste alors que la voie de la mise sous protection « in extremis », des recours ou des regrets...

Nous espérons que les campagnes de recensements du patrimoine architectural de notre canton, encouragées par Antonio Hodgers, soient désormais prises en considération lors de l'établissement des nouveaux plans de quartier. Il nous paraît évident que, fort de ces connaissances, le patrimoine trouvera sa place pour un développement urbain de qualité.

La qualité... dans la restauration de notre patrimoine, tel est le thème de la manifestation « Clou rouge 2018 » que les sections romandes de Patrimoine suisse organisent en cette année particulière (voir *Alerte* 144).

Les 2, 16 et 30 juin, notre section a remis le Clou rouge à trois sites très différents, en débutant les festivités par la FER, puis le collège Calvin et enfin les Berges de Vessy. Vous avez été nombreux à prendre part aux visites organisées à chaque occasion et nous nous en réjouissons.

Le Clou se trouve désormais en Gruyère et poursuivra son cheminement jusqu'à La Chaux-de-Fonds où la manifestation prendra fin, en novembre prochain (à suivre sur www.leclourouge2018.ch).

Claire Delaloye Morgado

Comité 2018-2019

Marcellin Barthassat
Dominique Baud
Giorgio Bello
Quentin Beran
Christian Bischoff
Denis Blondel, président d'honneur
Michel Brun
Isabelle Brunier
Babina Chaillet Calame
Lola Cholakian Lombard
Catherine Courtiau
Robert Cramer, président
Christian Foehr
Emmanuel Foëx
Monika Grossmann
Hugues Hiltbold
Raymond Jourdan
Suzanne Kathari
Jean-Philippe Koch
Jean-Pierre Lewerer
Alain Maunoir
Didier Mottiez
Pauline Nerfin
Rolf Pfaendler
Evelyn Riedener
Lionel Spicher
Anne Stierlin
Anastazja Winiger Labuda
Bernard Zumthor



Conservation du patrimoine et processus démocratique (I)

En mai 2017, ICOMOS-Suisse proposa un débat sur le thème *Heritage & Democracy*. En novembre de la même année, ICOMOS-France tint un colloque intitulé *Patrimoine et débats publics : un enjeu citoyen*. Cette année, les 35^e Journées européennes du patrimoine sont placées dans la perspective de *L'art du partage*, tandis qu'à Berlin vient de se dérouler le Sommet européen du patrimoine culturel sous la devise *Patrimoine en partage – Valeurs en partage*.

Cet intérêt pour la dimension citoyenne de l'héritage culturel, rarement entendu dans le discours patrimonial, tendrait à démontrer que sa conservation est en quête d'une requalification « vertueuse », plus participative, plus sociale, qui renouerait avec sa raison d'être première qui est de préserver une mémoire collective *partagée*.

Le sujet est on ne peut plus urgent. Depuis presque deux décennies, la sauvegarde du patrimoine est dans un état inquiétant de fragilisation matérielle et intellectuelle tandis que, dans le même temps, le principe démocratique se trouve affaibli – l'Europe en donne actuellement un spectacle affligeant – dans une rhétorique et un utilitarisme triomphants qui réduisent cyniquement le bien commun à un simple habillage présentable de projets néolibéraux et de surenchère populiste.

Les deux termes du binôme se trouvent ainsi non seulement en situation de crise réciproque de leurs valeurs fondatrices, mais de ce fait-même, en relation antinomique dans le discours médiatique dominant. Le citoyen lambda, nourri de grossiers stéréotypes et de reposants préjugés, est convaincu que la conservation du patrimoine procède nécessairement du *conservatisme*, expression des privilèges d'élites égoïstes, ou constitue un frein capricieux et anachronique au développement et à l'aménagement rapaces du territoire.

Lien « de nécessité » entre patrimoine et démocratie

Or l'histoire nous démontre qu'il existe un lien de *nécessité* entre la sauvegarde des

héritages communs et la pratique démocratique. Lien qui s'explique, notamment, par leur origine républicaine commune et le progrès de la fonction sociale de la culture et de l'éducation.

Les *Principes pour la conservation des biens culturels* édictés par la Commission fédérale des monuments historiques (CFMH) en 2007 définissent le patrimoine comme *un objet du passé auquel la société reconnaît une valeur de témoignage*. Or nous savons que la « valeur de témoignage » n'épuise de loin pas l'ensemble des qualités que la société s'accorde à donner au « bien culturel ».

La réflexion historique qui a marqué la pensée de l'héritage culturel en Europe depuis le XVIII^e siècle a fondé la dualité du concept de *monumentum* : document circonstanciel ne pouvant être signifiant que *dans* et *par* son contexte, *et* objet culturel doué d'un mérite intrinsèque, universel et intemporel. À la fois lieu précis de mémoire et mémoire diffuse, commune, archive et symbole, preuve et récit, réalité et fantôme.

C'est en se fondant sur ce constat que la CFMH a précisé, dans ses *Principes*, qu'à la valeur de document historique objectif, s'ajoute le *besoin fondamental de mémoire*, subjectif, de l'être humain. Or *La mémoire*, dit Le Clézio, *ce n'est pas seulement une quête personnelle. C'est un travail sans fin pour la mise en ordre et l'architecture du monde*.

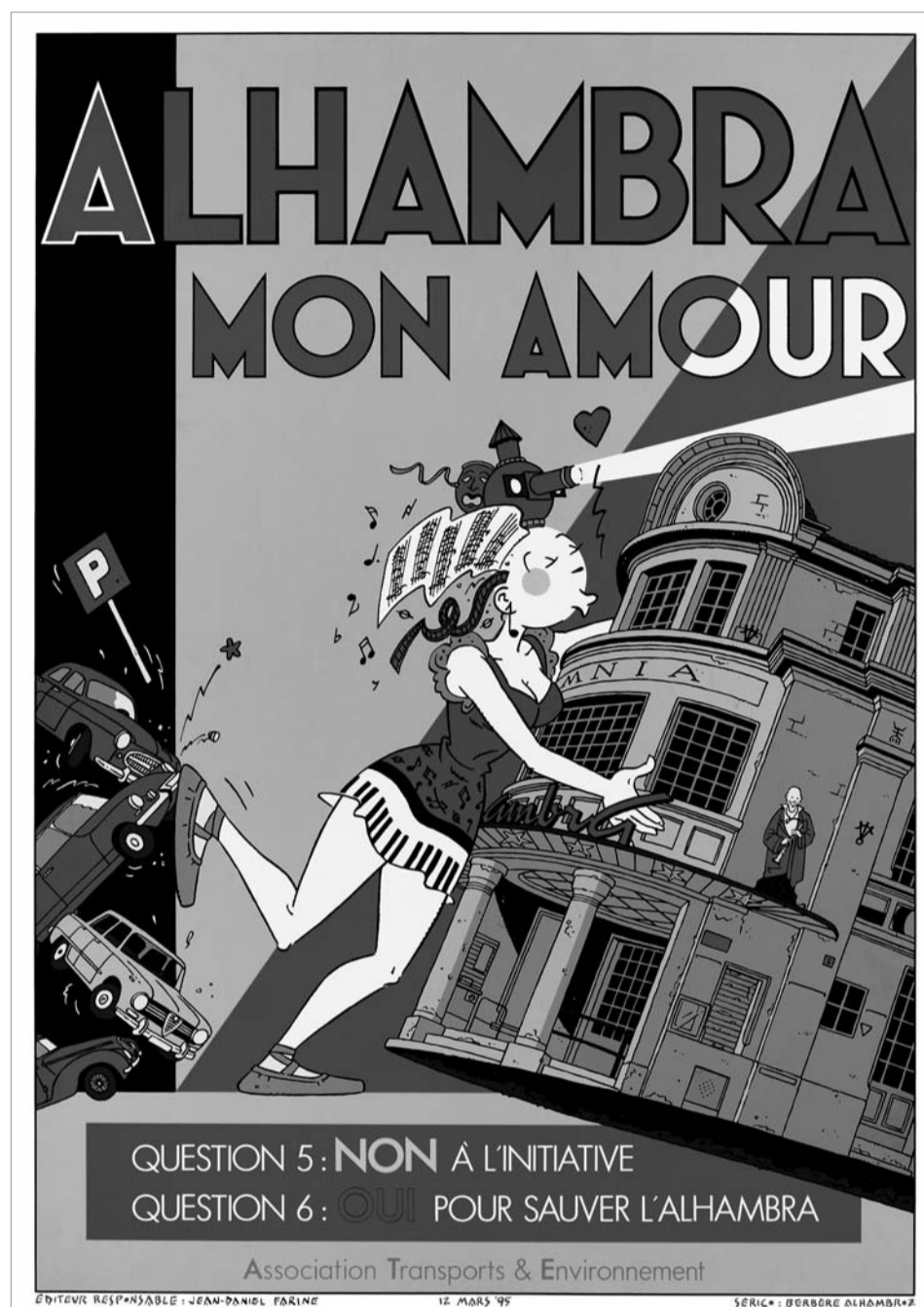
C'est pourquoi la conservation est intimement liée à ce qu'on appelle depuis les années 1980 le *devoir de mémoire*, cette indispensable « mise en ordre » de notre passé, c'est-à-dire devoir de ne pas oublier. Car

paraît en effet de plus en plus que l'importance sociale du patrimoine doit être affirmée, même si elle est sous-jacente lorsqu'on évoque sa dimension historique, culturelle ou esthétique. À Barcelone, Venise ou Amsterdam, devenus contre leur gré des disneylands culturels dont les habitants sont exclus, la question se pose concrètement. Elle se pose aussi plus près de nous, à la rue de l'Avenir, aux Eaux-Vives, où le dernier témoin des anciennes activités artisanales et commerciales du faubourg, ainsi que de l'architecture qui leur était associée, semble condamné. L'émotion que cette destruction suscite dans le quartier, qu'il s'agisse des anciens habitants ou des nouveaux résidents, atteste de l'importance grandissante et légitime de la dimension sociale du patrimoine. Notre association soutient tout naturellement la pétition lancée et vous invite à lui réserver bon accueil.

Retour à l'action encore avec les dernières nouvelles du front s'agissant du MAH et le rapport d'activité présenté à l'assemblée générale. Belle fin d'été!

Robert Cramer

Président de Patrimoine suisse Genève



Affiche d'Exem, 1995.

Découvertes

L'été, l'actualité marque le pas. Cette pause de l'urgence constitue un changement de rythme propice au délassement, assurément, mais aussi à la découverte et à la réflexion, qui ouvre elle-même accès à d'autres découvertes. C'est donc à des réflexions et à des découvertes sur le patrimoine que vous convie cette parution d'*Alerte*.

Tout d'abord en signalant plusieurs manifestations qui auront lieu respectivement les 1-2 septembre, dans le cadre des Journées européennes du patrimoine, et le 13 octobre sous l'égide d'ICOMOS-Suisse. Trait commun : la frontière, plus particulièrement la frontière franco-valdo-genevoise. Heureuse coïncidence, ce thème est choisi par des instances européennes et suisses au moment même où, sous le patronage de la Fondation Braillard Architectes, débute, avec l'appui et la participation de Patrimoine suisse Genève, un ambitieux projet de réflexion prospective sur les aménagements du Grand Genève.

Ensuite, ouverture vers d'autres découvertes, en cette période favorable aux voyages et aux visites de musées, que les articles traitant de cette révélation qu'est le paysage et interrogeant la notion de patrimoine. Il ap-

l'oubli signifie le refus, le rejet, l'abandon ou l'échec de la transmission, raison d'être de la conservation. L'oubli ne résulte pas d'un défaut de mémoire, au sens physiologique du terme, mais d'une rupture de la chaîne du temps.

Il en résulte que *l'expérience* du patrimoine est doublement ambivalente. Dans sa dimension sociale, elle est à la fois collective et individuelle, publique et intime, au même titre que l'objet patrimonial lui-même qui est à la fois matière et conscience. Elle est connaissance et émotion, partage et vécu personnel, pluralité et singularité, universalité et appartenance.

Dans sa dimension matérielle, l'objet ou le territoire préservé nous propose l'expérience concrète de l'esprit du lieu et du temps. *Avoir lieu*, écrivait C. Norberg-Schulz (*Genius Loci*), *c'est à la fois se dérouler dans la temporalité et s'inscrire dans un espace*.

En d'autres termes, pour les collectivités, comme pour les individus, le fait patrimonial atteste la conscience qu'ils ont d'eux-mêmes à la fois dans leur enracinement et dans *l'universalité de leur humanité*, c'est-à-dire dans leur multiculturalité, à l'opposé de ces rachitismes identitaires qui fleurissent aujourd'hui et réduisent le patrimoine à un folklore de pacotille.

Or la démocratie est la *seule* organisation sociale et politique qui permet et garantit à

tous et à chacun la possibilité de cette double expression de la pluralité de la culture dans le temps et dans l'espace, par rapport à l'histoire et à l'universalité, tout simplement parce que la démocratie est le *seul* lieu possible de manifestation libre et égalitaire de toutes les identités, le seul contexte qui garantisse leur épanouissement dans leurs infinies diversités.

Dès lors, si l'attachement des humains à l'exercice de leur mémoire est un *besoin* et que la démocratie est *la seule forme humaine de la politique* (Hannah Arendt), le lien de *nécessité*, au sens philosophique et socio-politique, devient évident entre la reconnaissance et la sauvegarde du patrimoine, et le régime de souveraineté du peuple.

Cela ne veut pas dire que le patrimoine n'existait pas sous l'Ancien Régime ou qu'il soit absent des sociétés contemporaines despotiques, mais il était alors, il est aujourd'hui dans les régimes autoritaires, d'une *autre nature*, lié davantage à la célébration du pouvoir ou à l'expression des intolérances, qu'au témoignage du lien des citoyens à leur propre passé et à l'histoire universelle.

Bernard Zumthor
(à suivre)

Pour des raisons éditoriales, cet article est publié en deux parties. La suite paraîtra dans le prochain numéro d'*Alerte*.

Musée d'art et d'histoire : un groupe d'experts esquisse un avenir où « tout est possible ! »

Rapport de la commission externe pour le nouveau Musée d'art et d'histoire (MAH). Un campus muséal au cœur de la cité.

Il aura fallu deux ans aux experts nommés par le conseiller administratif Sami Kanaan pour accoucher de ce rapport. Un grand point positif: la question de l'extension du MAH, demeurée jusqu'alors ouverte, s'est précisée grâce au déménagement bienvenu de la HEAD: le MAH se développera, à partir du bâtiment primitif de 1910 restauré, en englobant l'îlot urbain délimité par les boulevards Helvétique et Jaques-Dalcroze et les promenades du Pin et de l'Observatoire, voire en y aménageant un sous-sol. Ayant largement contribué à l'abandon du projet Nouvel et préconisé dès la première heure, pour les bâtiments, les solutions auxquelles se rallie aujourd'hui le groupe d'experts, Patrimoine suisse Genève (PsGe) se félicite évidemment du sous-titre du présent rapport, mais garde de prudentes réserves sur d'autres de ses propositions.

Une croix sur le Musée Rath et la Maison Tavel

Pourquoi cette solution implique-t-elle, comme l'indique le rapport, « de renoncer à l'affiliation du Musée Rath et de la Maison Tavel au MAH et de revoir leur affectation », en les faisant servir dans l'intervalle à une « Maison du projet »? Argument: les expositions temporaires seront logées dans le sous-sol du MAH où elles attireront le public vers les expositions permanentes. Sur ce point PsGe proteste: pourquoi se passer de deux annexes du MAH particulièrement bien situées, sur un parcours qui va de la Vieille Ville, près de la cathédrale, à la prestigieuse place Neuve dévolue depuis deux siècles à la culture? Le Musée Rath, premier bâtiment muséal de Suisse, et la Maison Tavel, consacrée à l'histoire de la ville et de la vie quotidienne genevoise, sont des conquêtes de la collectivité. Le premier, trop grand pour n'être que la vitrine du projet, permettrait d'exposer les chefs-d'œuvre du MAH pendant sa restauration.

Visite du village d'Onex

Le samedi 21 avril, Suzanne Kathari, membre du comité et membre du comité de l'Association Vieil-Onex (AVO), a organisé une visite du village et de ses environs à laquelle étaient conviés les membres de Patrimoine suisse Genève. Michel Brun y a participé. Retour sur cette belle journée de printemps.

Dans les années cinquante encore, Onex était une commune rurale de 1000 habitants environ (300 en 1900). Le village, bien conservé et peu concerné par le développement de la ville de Genève, était composé essentiellement de fermes et d'habitations construites entre le XVIII^e et le début du XX^e siècle avec leurs cours et leurs jardins le long de petites ruelles, de ses fontaines, de sa place et de son église élevée en 1724 (aujourd'hui dévolue aux délibérations du Conseil municipal), de son beau presbytère construit deux ans plus tard (aujourd'hui propriété de la Fondation Butini), de sa mairie-école (1909), œuvre remarquable de Maurice Braillard, et de quelques grands domaines, dont la maison Rochette (inscrite à l'inventaire), l'ancienne maison Duchêne (actuelle école Saint-François de Sales, également inscrite à l'inventaire) et l'actuelle mairie (classée). En 1886, la construction de la route de Chancy, bien qu'encore très étroite et n'impliquant pas de démolitions, amorce la première atteinte. Mais son élargissement dans les années 1970 va demander la destruction

Une « Maison des savoirs » dans l'ancienne École des Beaux-Arts

Le rapport préconise d'affecter l'ancienne École des Beaux-Arts, non pas aux collections, mais à une « Maison des savoirs ». Celle-ci serait en lien avec la Bibliothèque d'art et d'archéologie actuellement logée à la promenade du Pin: on y renforcerait la collaboration avec l'Université, avec des salles de consultation et de séminaire, et on y rendrait le travail du MAH, notamment l'inventaire, une partie des collections et des ateliers, accessible aux visiteurs. Même si le terme de « Maison des savoirs » est à l'évidence de trop, l'idée semble parfaitement appropriée. Mais pourquoi ne pas envisager de loger aussi des collections dans ce bâtiment qui possède 2000 m² de plancher, par exemple le Cabinet d'art graphique si inconfortablement logé au 3^e étage de la promenade du Pin?

Le contenu du MAH

Venons-en maintenant au programme projeté qui ne satisfait pas complètement les spécialistes car proposé par des experts dont aucun ne connaît véritablement les collections genevoises.

– Un « parcours historique » inversé, qui occuperait 1/4 du nouveau MAH. Il conduirait le visiteur de la Genève internationale aux origines préhistoriques de la localité, en passant par le « laboratoire de la modernité » du XIX^e siècle, le « combat pour les idées » du XVIII^e, « la Réforme » du XVI^e siècle et le « carrefour du commerce » médiéval. Nous reviendrons sur cette incongruité, pensée comme une ligne idéale, à l'évidence vue de l'extérieur de Genève et sur la base de quelques poncifs archiconvenus, mais ignorant la profonde implication de Genève dans l'histoire des territoires voisins de France et des États de Savoie, puis royaume de Piémont-Sardaigne.

totale de toute la partie nord du village, en front de route. Quant aux derniers bâtiments situés à l'arrière de cet ancien alignement, ils disparaîtraient peu à peu lors du développement de la Cité nouvelle d'Onex.

Aujourd'hui, le village subsiste au sud de la route de Chancy bien que régulièrement amputé de ses anciens jardins qui laissent place à de nouveaux bâtiments. En 2010, la reconstruction de l'EMS Butini a, quant à elle, malheureusement gravement endommagé le site. Et les menaces se succèdent, comme le projet, il y a quelques années, de démolir le café de la Poste, un bâtiment emblématique du village datant du XIX^e siècle, pour réaliser un grand complexe commercial et de loisirs! Une levée de bouclier a permis de sauver ledit café et a demandé un plan de site du village (ce dernier toujours en attente d'une validation par l'État de Genève) pour éviter d'autres catastrophes.

En longeant le vieux cimetière (1869), nos membres ont ensuite suivi la route du Grand-Lancy et découvert ses intéressantes propriétés: les Ormeaux (1907), la maison Brolliet (1825), la Villa russe (1894) et la maison Borgeaud (1832). La première et la dernière citées attendent d'être inscrites à l'inventaire comme l'a promis Antonio Hodgers ce printemps. Nous ne pouvons que nous en réjouir.

L'action citoyenne et associative au niveau local, complémentaire aux dispositions légales en matière de préservation, par la connaissance approfondie du lieu et des objets à protéger, permet de s'opposer aux projets intempestifs et peu respectueux du patrimoine. Cette visite en fut l'illustration.

Suzanne Kathari, Michel Brun

– Les « salles des collections » devraient occuper 2/4 du MAH. Les rapporteurs conviennent heureusement qu'il ne leur appartient pas « de définir [...] quelles œuvres et quels objets les salles des collections devront contenir ». Tout au plus privilégient-ils une variété d'approches géographiques et monographiques et un tournus des œuvres tous les cinq-sept ans. Pas un mot sur les rapports du MAH avec le MAMCO et l'art contemporain.

– Les « salles thématiques » occuperaient le dernier 1/4. Les experts suggèrent d'oser des approches thématiques en proposant eux-mêmes trois sujets, « lac et montagne », « minuscule » et « luxe et austérité », qui laissent pantois. Ils y ajoutent le rôle des donateurs et des collectionneurs (le dépôt pour 99 ans de la Fondation Gandur pour l'art y trouverait ainsi sa place).

Action: restauration du bâtiment principal, nomination de la direction, concours d'architecture pour l'extension

Le coprésident du groupe d'experts Jacques Hainard a conclu sa présentation publique du rapport par un « Tout est possible ! ».

Sans attendre, PsGe préconise un prompt démarrage de la restauration du bâtiment principal... Du même degré d'urgence est la nomination du prochain directeur du MAH. C'est évidemment à cette personnalité et à son équipe qu'incombera la tâche de définir la politique du musée, le contenu des expositions permanentes et temporaires et le choix des acquisitions – pour lesquelles la Ville devrait prévoir une ligne budgétaire. La nouvelle direction doit impérativement pouvoir prendre part au jury du concours d'architecture pour l'extension du MAH.

Forte du travail citoyen, bénévole, accompli au cours des années écoulées, notre association a demandé à Sami Kanaan de pouvoir être représentée dans la commission de nomination de la direction et dans le jury du concours.

Groupe MAH* de Patrimoine suisse Genève

* Daniel Rinaldi (président), Marcellin Barthassat, Giorgio Bello, Claire Delaloye-Morgado, Erica Deuber Ziegler, Jean-François Empeyta, Christine Esseiva, Katharina Holderegger, Cecilia Maurice de Silva et Pauline Nerfin.

Lectures

« Les Cinq portes du paysage. Essai d'une cartographie des problématiques paysagères contemporaines », in Jean-Marc Besse, *Le Goût du monde*, Actes Sud, 2009

Un paysage est le fond du tableau de la vie humaine. Bernardin de Saint-Pierre

Dans le contexte actuel de la ville « diffuse », « éclatée », « étalée », en recomposition permanente, le rôle du paysage – dans sa définition moderne, ni rurale, ni champêtre, et encore moins romantique ou impressionniste – acquiert une dimension insoupçonnée. Il est devenu le lieu de rencontre de nombreuses disciplines, acquérant ainsi une fluidité et une polysémie élevée. En un mot, le paysage, les paysages sont dorénavant abordés dans le cadre d'une réflexion plus générale sur les villes et l'extension suburbaine. Et cela en vue d'éviter qu'ils ne se limitent à devenir les instruments de la dissimulation de réalités sociales et économiques assez peu glorieuses, telle que celle de l'exclusion socio-spatiale. Demeure ouverte la question de savoir si la notion de paysage sous-jacente est la même pour tous ces intervenants...

Il est dès lors possible d'identifier cinq portes d'accès à cette problématique du paysage, avec comme « entrées » une représentation culturelle, un territoire produit par les sociétés à travers l'histoire, un complexe systémique articulant les éléments naturels et culturels, un espace d'expériences sensibles ou encore un lieu de projet. Et à chaque approche correspond un métier ou un groupe de métiers différents. Dès lors, travailler sur la question du paysage implique d'accepter la multiplicité foisonnante des discours et la pluralité des approches. Sur la base de cette approche, Jean-Marc Besse entreprend une analyse fine des divers angles d'attaque et des points de vue variés sur le paysage.

Dans le cadre du *Paysage considéré comme une représentation culturelle et sociale*, l'auteur se penche sur les diverses théories de la

perception et l'interprétation qui en découle. Il analyse notamment le lien entre *Paysage et modèles picturaux*, dans lequel le paysage tend à être vu à travers une fenêtre, comme s'il était encadré. C'est en quelque sorte, pour citer Victor Stoichita, « le rectangle de la fenêtre qui transforme le dehors en paysage ». Et ce paysage est au bout du compte pensé, décrit, parlé, avant d'être vu et représenté, ce qui tend à le transformer en « invention pure et simple ». Il conclut par une citation de Proust tirée d'*À la recherche du temps perdu*: « Des femmes passent dans la rue, différentes de celles d'autrefois, puisque ce sont des Renoir, ces Renoir où nous nous refusions jadis à voir des femmes. Les voitures aussi sont des Renoir, et l'eau, et le ciel... »

La thématique suivante aborde le paysage sous l'angle d'un territoire produit par les sociétés à travers l'histoire. Besse s'inscrit dans la vision du paysagiste vernaculaire John Brinckerhoff Jackson, fondateur de la revue *Landscape*, qui considère le paysage comme une œuvre, et la terre, le sol, les éléments naturels comme des matériaux.

Dans les deux chapitres suivants, l'auteur s'interroge notamment sur la nature du paysage, sur le fait même qu'il existe des paysages « naturels », concluant que le paysage se présente « comme une totalité traversée par des dialectiques internes et externes ». Il ajoute que « nous apprenons progressivement que le paysage n'est pas uniquement une représentation mentale ou une œuvre de la culture, [qu'il] possède une réalité qui peut faire l'objet des investigations de la science ».

L'essai de Jean-Marc Besse se conclut par *Le paysage comme projet*. Cette démarche s'inscrit dans la perspective d'un rapport renouvelé au territoire. L'auteur poursuit en recourant à l'analogie avec la problématique du « tissage », avec celle aussi d'une approche qui n'est pas celle de la page blanche ou de la *tabula rasa*. Et de conclure: « Le projet de paysage, ce serait alors ceci: créer quelque chose qui était déjà là ». Autrement dit, le projet « inventerait un territoire en le représentant et en le décrivant. Mais cette intervention serait d'une nature singulière: car ce qui est inventé est en même temps déjà présent dans le territoire, mais comme non vu et non su jusqu'alors ».

Jean-Pierre Lewerer



« Sans frontières »

Journées européennes du patrimoine,
1^{er} et 2 septembre 2018

Pour cette 25^e édition des Journées du patrimoine, les guides et experts du patrimoine se mobilisent à Genève pour présenter aux visiteurs de nombreux sites autour du thème national « Sans frontières », thème particulièrement évocateur pour un canton qui partage plus de 95% de ses frontières avec la France... Faisant fi des limites géographiques, politiques, sociales, temporelles et culturelles, les visiteurs sont invités aux quatre coins du canton, et bien au-delà.

Le lac et de nombreux cours d'eau traversent le canton, ignorent les frontières des hommes et se mettent au service de leurs industries. Au fil du Rhône, découvrez l'ancienne STEP d'Aire, conçue par l'architecte George Brera dans les années 60 et le barrage binational de Chancy-Pougny, véritable « cathédrale électrique » construite durant l'Entre-deux-guerres. D'autres cours d'eau, la Versoix comme l'Arve, vous invitent à découvrir, à pied ou à vélo, ouvrages d'art, établissements ou usines hydrauliques.

Passons outre la frontière ! En laissant la douane de Veyrier derrière nous, on emprunte le téléphérique du Salève pour admirer le Grand Genève depuis la gare supérieure. Suite à un récent concours, l'ouvrage va bientôt connaître une nouvelle mue, les derniers projets retenus seront exposés. De l'autre côté du canton s'étend l'aéroport de Genève, une des plus anciennes plateformes aéroportuaires du Vieux-Continent, en constante évolution. Non loin de là, à Ferney, le château de Voltaire, récemment restauré, nous ouvrira ses portes.



Le téléphérique en hiver, peu de temps après sa mise en service en août 1932.

Voltaire, qui se plaisait à dire qu'ayant « un pied en France, l'autre en Suisse, [il] ne pouvait pas imaginer sur la terre une situation plus à [son] goût », vécut également au centre de Genève, aux Délices, propriété devenue institut et musée, gardienne du patrimoine littéraire du philosophe.

Genève, située au centre de l'Europe, bénéficie de moults échanges culturels. Côté architecture, des artisans venus de tous horizons apportent des savoir-faire remarquables ; côté

institutions, voyageurs et explorateurs ont constitué les précieuses collections, venues du monde entier, des musées Ariana, d'ethnographie ou de la Fondation Baur.

Enfin, à l'occasion de différentes conférences, sera évoquée la lancinante question de l'accueil à Genève, terre d'asile des réformés aux XVI^e et XVII^e siècles ; l'était-elle encore pendant la Seconde Guerre mondiale ? Ces interrogations nous amèneront naturellement à parler de la Genève internationale et du

développement de la zone des organisations gouvernementales et non gouvernementales. À travers des constructions d'une grande modernité architecturale, une nouvelle image de ces institutions est véhiculée, conférant à la cité de Calvin un « esprit cosmopolite » bien particulier.

Claire Delaloye Morgado

Programme complet sur
www.journeesdupatrimoine.ch

Le Grand Genève, projet d'agglomération transfrontalière

Dans le cadre de l'Année européenne du patrimoine culturel 2018, ICOMOS-Suisse organise des colloques dans trois régions frontalières, à Rorschach, à Genève et à Lugano.

À Genève, le colloque se concentrera sur le projet de création d'une agglomération franco-valdo-genevoise, la *Grand Genève*, lancé en 2007. Cette agglomération de plus de 2000 km², comptant près d'un million d'habitants, réunit des communes françaises de l'Ain et de la Haute-Savoie, le district de Nyon et le canton de Genève.

Pour comprendre ce projet, il faut se remémorer l'histoire de Genève et celle de ses divers moyens et voies de communication. Ce territoire transfrontalier ressemble à celui du diocèse de Genève dont l'administration engloba jusqu'à la Réforme la Haute-Savoie, le Pays de Gex et la côte nord du Léman jusqu'à l'Aubonne.

Cinq ans après l'adoption de la Réforme en 1536, la « Rome protestante » devint une ville de refuge au statut de République indépendante qu'elle garda durant deux siècles et demi, jusqu'à l'occupation napoléonienne.

Au siècle des Lumières, la présence dans le bassin genevois de Jean-Jacques Rousseau, de

Voltaire et de Madame de Staël – une personnalité précisément franco-valdo-genevoise – marqua tous les esprits éclairés en cette période tourmentée.

Les zones franches qui entourent Genève furent instituées par les traités de Paris en 1815 – date du rattachement de Genève à la Confédération – et de Turin en 1816. Ces zones de libre passage furent maintenues après la démolition des fortifications de Genève et l'annexion de la Savoie par la France au milieu du XIX^e siècle.

Genève, siège de la Croix-Rouge en 1863, devint en 1919 celui de la Société des Nations

(SdN). Le Bureau international du travail, premier bâtiment international, fut implanté en 1923 au bord du lac, suivi de la construction en 1929-1937 du Palais de la SdN qui abrite depuis 1946 le siège européen de l'ONU. Genève accueillit dès lors de nombreuses organisations internationales gouvernementales et non gouvernementales.

Le colloque prévoit des conférences sur ces divers aspects, essentiellement historiques et culturels, présentées par des spécialistes du patrimoine, des historiens, des historiens de l'art et des architectes.

Catherine Courtiau

ICOMOS-Suisse. Colloque aux « Salons », rue Bartholoni, à Genève, samedi 13 octobre de 10h à 16h30, suivi d'un vin d'honneur offert par la Ville de Genève.

Le programme détaillé et le bulletin d'inscription suivront début septembre.

alerte

Paraît 4 x l'an
Editeur Patrimoine suisse Genève,
section genevoise de Patrimoine suisse
Président Robert Cramer

Ont collaboré à ce numéro
Michel Brun, Isabelle Brunier, Catherine Courtiau,
Suzanne Kathari, Jean-Pierre Lewerer, Bernard Zumthor,
et le groupe MAH de Patrimoine suisse Genève

Secrétariat Claire Delaloye Morgado
Case postale 3660, CH-1211 Genève 3
tél. 022 786 70 50. info@patrimoinegeneve.ch
Graphisme Pierre Lipschutz, promenade.ch
Imprimé sur papier 100% recyclé
Molésion Impressions, Meyrin
© 2018, Patrimoine suisse Genève

www.patrimoinegeneve.ch
www.patrimoinesuisse.ch

Prochaine parution : hiver 2018-2019
Délai rédactionnel : 2.11.2018



Je commande _____ ex.
au prix de CHF 10.-
(port non compris)

Nom	Prénom
Adresse	
N° postal, lieu	
Profession	Courriel
Date	Signature

J'adhère à Patrimoine suisse Genève

- membre affilié à Patrimoine suisse, recevant le journal *Alerte* et la revue *Patrimoine* :
minimum 70.- / couple 80.- / collectif 105.- / étudiant 40.-
- membre de soutien 150.-

Je m'abonne à *alerte*

- 4 numéros (un an) pour 20.-

Talon à retourner à Patrimoine suisse Genève, Case postale 3660, 1211 Genève 3